



## DÉCISION

N° : 2025-42

Exécutoire le : 21 FEV. 2025

Publiée / Notifiée le : 21 FEV. 2025

Visée le : 17 FEV. 2025

*MARCHES PUBLICS*  
**Consultation CSL-25002**  
**Accompagnement externe du projet UNESCO Man And Biosphère**  
**Attribution**

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020, du 23 mars 2021 et du 21 juin 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13<sup>ème</sup> vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,

Considérant la consultation lancée sous la forme d'une consultation sans publicité

### DÉCIDE :

#### ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer la consultation Csl-25002 relative à l'accompagnement externe Man And Biosphère de Grand Lac à compter de sa notification et jusqu'au 30/09/2026

Le montant de l'offre acceptée est de 22 410€ HT :

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise A LA NATURE. Domiciliée 10 Croix Lachat 73420 MERY.

#### ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur,
- A LA NATURE

Cette décision, une fois exécutoire, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par lettre adressée à Grand Lac, le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant son caractère exécutoire, par introduction d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains,

Le 13<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la  
commande publique  
Yves MERCIER

Signé électroniquement par le Président, par délégation,  
par Yves MERCIER, Vice-Président Commande publique, travaux, patrimoine intercommunal et gens du voyage  
le 17/02/2025 11:09:55



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Décision 2025-42 : Consultation CSL-25002 - Accompagnement externe du projet UNESCO Man And Biosphère - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 17/02/2025

**Date de réception de l'accusé de réception :** 17/02/2025

---

**Numéro de l'acte :** dec904 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20250217-dec904-AR

---

**Date de décision :** 17/02/2025

**Acte transmis par :** ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

---

**Nature de l'acte :** Actes réglementaires

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.7. Actes spéciaux et divers